

Guide pratique 2025



Vie Quotidienne

Santé

Commerces

Bâtiments

Tourisme

Services pratiques

Associations



PHARMACIE MAGNÉ
www.pharmaciemaraispoitevin.com



PHARMACIE DE MAGNÉ
Centre commercial
Super U
Avenue du Marais Poitevin
79460 MAGNÉ

Tél. : 05 49 35 72 53
Fax : 05 49 35 23 74
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 19h45
Le samedi de 9h à 19h00
sans interruption




PRINTEMPS PEINTURES

Mathias PRINTEMPS
Peinture - Décoration intérieure
Ravalement de façade



AVANT



APRÈS

**280 rue de Bois Berthier
79410 ÉCHIRÉ** **ZA La Chaume aux Bêtes
79460 MAGNÉ**

05 49 25 27 35 - 06 80 33 91 91
mathias@printemps-peintures.fr

Sommaire

| | |
|----------------------|----|
| Vie Quotidienne..... | 5 |
| Santé..... | 7 |
| Commerces..... | 9 |
| Bâtiments..... | 13 |

| | |
|---|----|
| Photos en couverture : L'espace Samuel Paty et Dominique Bernard et l'arrêt minute du groupe scolaire inaugurés le 16 octobre 2024 | |
| Tourisme | 15 |
| Services pratiques..... | 19 |
| Associations | 38 |

Nous remercions chaleureusement les associations qui ont permis l'élaboration de ce guide pratique ainsi que l'ensemble des partenaires qui en ont permis la réalisation.

- Réalisation / régie publicitaire : France Régie Éditions - Agence poitiers - info@france-regie-editions.fr
- Crédits photos : Mairie de Magné.



Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce guide pratique, malgré le soin et les contrôles de la Mairie de Magné, ne sauraient engager sa responsabilité. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition.



- Plomberie
- Sanitaire
- Électricité
- Dépannage / SAV / Ramonage
- Énergie renouvelable / Photovoltaïque / Économie d'Énergies
- Pompe à chaleur
- Chaudière & Poêle à pellets
- Traitement des eaux / Adoucisseur
- Dégorgement des canalisations
eau usées à haute pression et passage caméra

05 49 35 20 52 - 06 09 32 80 81

www.entreprise-sarraud.fr

Zone Artisanale - Chemin des Ajoncs - 79460 MAGNÉ



Vie quotidienne



Numéros utiles / Urgences

| | |
|---|----------------|
| SAMU Urgences médicales | 15 ou 112 |
| POMPIERS..... | 18 |
| POLICE SECOURS | 17 |
| APPEL URGENCES personnes sourdes et malentendantes | 114 |
| Gendarmerie Frontenay R/Rohan | 05 49 04 50 03 |
| Centre anti-poison de Bordeaux..... | 05 56 96 40 80 |
| Centre Hospitalier de Niort..... | 05 49 32 79 79 |
| Mairie de Magné..... | 05 49 35 71 80 |
| Astreintes urgences (17h30-8h, week-end et jours fériés)..... | 06 84 41 66 29 |
| Séolis | 0 969 397 901 |
| Dépannage électricité..... | 0 969 321 411 |
| GRDF..... | 0 969 324 324 |
| Dépannage gaz | 0 800 47 33 33 |
| Syndicat des Eaux du Vivier..... | 05 49 78 74 74 |
| Dépannage eau..... | 06 76 98 75 31 |
| CAN Assainissement | 05 17 38 79 00 |
| Dépannage en semaine, de 8h à 12h et de 13h à 17h | 06 07 41 49 10 |
| Dépannage en dehors de ces périodes..... | 06 77 64 15 74 |
| CAN Déchets ménagers..... | 0 800 33 54 68 |
| Agence Régionale de Santé 79 | 05 49 78 70 08 |

Mairie

Square Saint Germain
05 49 35 71 80
mairie@ville-magne.fr
www.ville-magne.fr
 [communeDeMagne79460](https://www.facebook.com/communeDeMagne79460)
 Lundi, mercredi et vendredi :
 9h-12h et 13h30-17h30
 Jeudi : 9h-12h
 Mardi : fermé au public
 Le 1er samedi de chaque mois : 9h-12h

Les élus tiennent une permanence le premier samedi de chaque mois en mairie sans rendezvous, de 9h à 12h (sauf en juillet et août).
 Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.



Service urbanisme

05 49 35 15 91
urbanisme@ville-magne.fr
 Le maire reçoit en mairie sur rendez-vous.

Médiathèque

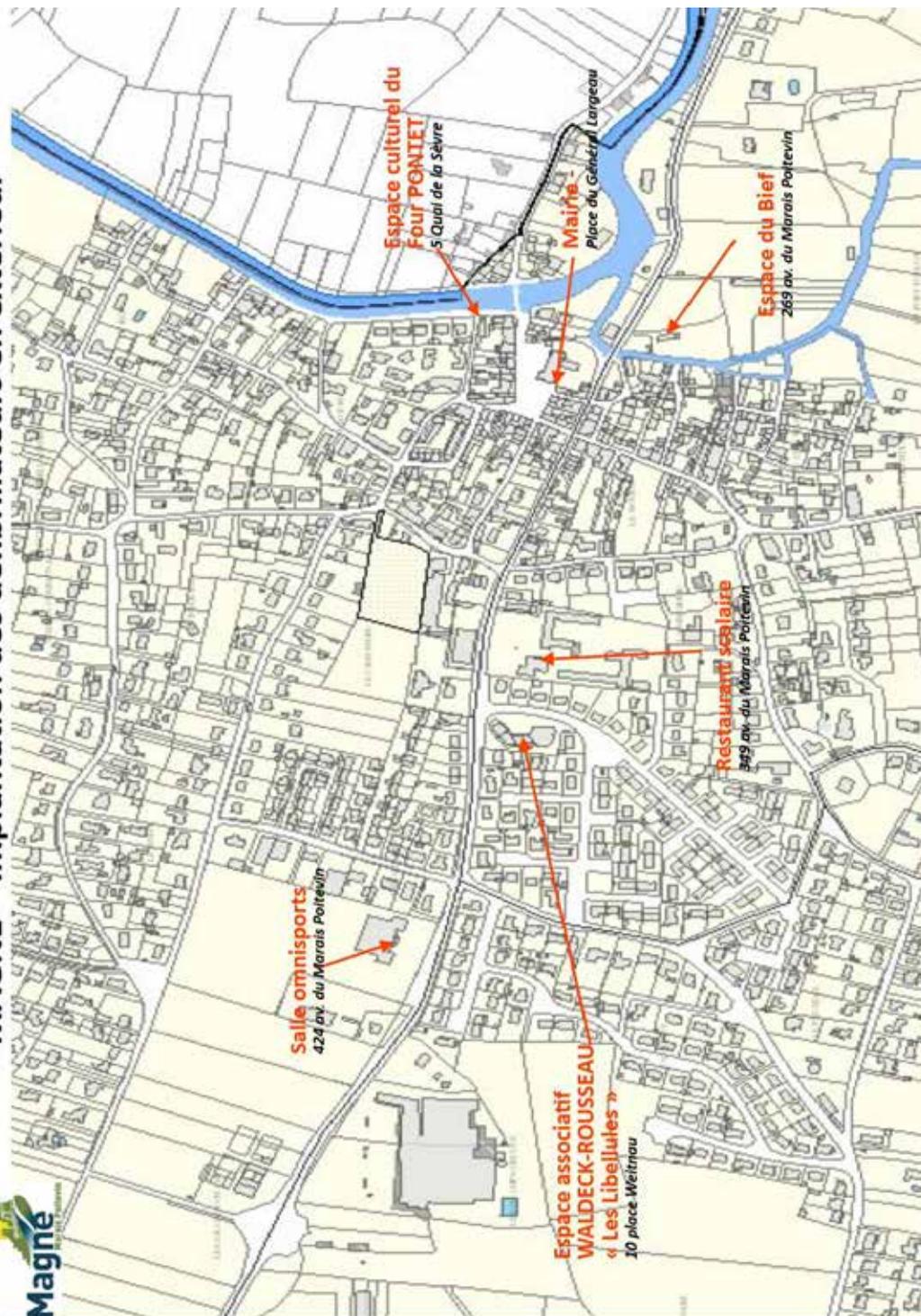
L'Île aux livres
 295 avenue du Marais Poitevin
 (entrée rue de Béthanie)
05 49 79 63 75
biblio.magne@agglo-niort.fr
 Mardi : 15h30-18h
 Mercredi : 14h-18h
 Vendredi : 15h30-18h
 Samedi : 10h-12h30 et 13h30-16h

Déchèterie communautaire

1 allée de l'Artisanat
05 49 34 69 38
 Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
 Mardi : 14h-18h
 Jeudi : fermé

Agence postale

21 rue de la Reine des Prés
05 49 34 07 32
 Fermée le lundi
 Du mardi au vendredi :
 9h-12h / 14h-17h
 Le samedi : 9h-12h



Étiopathe

Nicolas CHEVALLIER
16 rue de la Reine des prés
06 27 91 34 76

Infirmier - Soins à domicile

Philippe BIRAUD
1 place du Général Lorgeau
05 49 35 22 27

Luxopuncteur et Hypnothérapeute

Florence COUDEVILLAIN
38 rue du clouzis
06 75 34 27 00

Hypnothérapeute

Betty TRICOIRE
79 rue du Pinier prolongée
06 87 62 71 44

Naturopathe

Delphine LIMOSIN
27 che. des Chenevières
06 22 21 74 77

Opticien - Atol

Stéphane BRUNET
Galerie Super U
463 av. du Marais Poitevin
05 49 79 51 48

Maison de santé

3 rue des Iris
• Médecins généralistes 05 49 35 72 51
 Dr DESNOUHES Alexandre - Dr GENDRE Sébastien
 Dr GRAND-JEAN Jérémy - Dr BABIN Estelle (été 2025)
• Dentistes 05 49 79 19 71
 Dr PORUMB Mihai - Dr OLTINESCU Vlad
• Infirmiers - Soins à domicile 05 49 79 09 61
 ARCHAMBAULT Frédérique - GAUVIN Karine
 GUILLEMET - MORIN Agnès - GALLIOU Rosanne
• Kinésithérapeutes 05 49 35 77 05
 BERGER Léocadie - BALQUET Charlotte
 WENDLING Arthur - BUFFETEAU Marine
 STANZCAK Monika - KEPINSKI Daniel
 TILLY Nolwen - GOURAUD Laurie
• Orthophonistes 05 49 27 26 48
 TAPHANEL Johanne - VANHOVE Audrey
 LEBELTEL Maëlle
• Psychologues
 TRANVOUEZ Gaëlle 05 49 26 96 72
 MAHIEU Solène 07 76 11 74 84

Pharmacien

Marie DUMONT
Galerie Super U
459 av. du Marais Poitevin
05 49 35 72 53



Le Fournil du Marais Poitevin
La gourmandise est un très joli défaut

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi :
7h 13h45 / 15h30 - 19h30

Dimanche : 7h - 13h

Mercredi :
adresse fermée

341 avenue du Marais Poitevin MAGNÉ
05 49 35 71 83

Artisan Boulanger Pâtissier
Le bon goût du fait maison



**Viennoiseries, pâtisseries,
traiteur
et chocolat**



lefournildumaraispoitevin



MAGNÉ AUTOMOBILES SARL

AGENT PEUGEOT | MÉCANIQUE | CARROSSERIE | PEINTURE
TOUTES DÉMARCHES CARTE GRISE






ZA 23 chemin des Ajoncs - 79460 MAGNÉ
Tél. 05 49 35 72 09

Agence immobilière

Envie d'immo

Florent GIRAUD
31 rue de la Reine des Prés
05 16 81 48 18

Aménagements paysagers

Bertrand paysage

Florian BERTRAND
19 chemin des Ajoncs
05 49 35 73 86

Assurance

Mutuelle de Poitiers

Bertrand PÉTORIN
20 rue de la Reine des Prés
05 49 35 90 14

Banques

Crédit agricole

23 rue de la Reine des Prés
09 74 75 76 77

Crédit mutuel

455 av. du Marais Poitevin
05 49 26 25 20

Banque postale

21 rue de la Reine des Prés
0890 260 100

Boulangeries

Le Fournil du Marais Poitevin

Vincent DEBORDE & Aurélie JOSENSI
341 av. du Marais Poitevin
05 49 35 71 83

La Pistorelle

Alexandre & Annie GOICHON
37 Grande Rue
05 49 35 70 58

Boutiques de créateurs

Marais créations

Lydie BÉNICOURT & Émilie RICHARD
Galerie Super U
463 av. du Marais Poitevin
05 49 26 06 61

Trésors du Marais

Béregère TASSIN & Sylvie BARON
161 route de la Chapelle
06 89 33 25 26

Boutique de vêtements

La boutique du 36

Aurélien JEAN
50 Grande Rue
06 74 10 96 74

Coiffure

Imagin'hair

457 av. du Marais Poitevin
05 49 35 96 67

L'Atelier

15 bis av. du Marais Poitevin
05 49 08 15 31

Coiffure à domicile

Marie-Aline LEROY

05 49 35 25 51 / 06 64 74 81 38

Conduite

Auto-école du Marais

Alain CALANDOT
290 av. du Marais Poitevin
05 49 35 26 20

Contrôle technique

automobile

Contrôle technique du Marais

Arnaud MICOU
2 allée de l'Artisanat
05 49 24 40 93



PLOMBERIE • CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ ÉNERGIE RENOUVELABLE

PLOMBERIE SANITAIRE

Rénovation / Neuf - Dépannage rapide
Rénovation salle de bain / salle d'eau
Rénovation WC - Remplacement chauffe-eau
Installation adoucisseur - Débouchage canalisation
Inspection de caméra - Assainissement

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Rénovation / Neuf - Dépannage rapide
Domotique - Réseau informatique - VMC

CHAUFFAGE

Gaz / Flouil / Pellet / Pac / Bois

Rénovation / Neuf - Dépannage rapide
Entretien / Ramonage
Remplacement chaudière / PAC / Poêle / Insert
Désembouage

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Économie d'énergie - Rénovation / Neuf - Dépannage
Climatisation : installation, mise en service, dépannage et entretien



09 83 06 53 44

service.secretariat-pajot@orange.fr - www.plomberie-pajot.fr



Sanit Chauff Elec

— EIRL — M. DIETRE Jérémy —



Chauffage-Plomberie Sanitaire
Énergie renouvelable
Électricité Générale

07 61 20 01 69

2 RUE DE L'ARTISANAT
ZA LA CHAUME AUX BÊTES
BOX N15
79460 MAGNE



COMMERCE

Correspondants de presse

La Nouvelle République

Jacqueline BRANGER
06 22 20 47 02
brangerj.nrmagne@gmail.com

Le Courrier de l'Ouest

André RÉAULT
05 49 35 73 54
areault@wanadoo.fr

Epicerie Fine / Traiteur /

Restauration

Chez Gusto

463 av. du Marais poitevin
Les Tontons Traiteurs
38/40 Grande Rue
09 86 43 57 03 / 07 85 99 37 62

Esthétique

L'instant cosy

Mandy & Charlène
Galerie Super U
463 av. du Marais Poitevin
05 49 24 37 23

Garagiste

Magné Automobiles

Agent Peugeot
Nicolas FALLOURD
23 chemin des Ajoncs
05 49 35 72 09

HS auto service

Henrique TEXEIRA FERREIRA
138 route de Tout Y Faut
07 78 35 61 48

Horloger

Dominique ENAULT

87 chemin de la Fontaine
Sainte Macrine
05 49 35 23 93

Informatique

G informatique

Gwenaël BONNEAU
12 rue du Héron Cendré
06 48 82 46 36

Location

d'espaces professionnels

Écospace du Marais

4 allée de l'Artisanat
05 49 08 19 71

Métiers de la distribution

Les formations du Marais

15 rue des Oiseaux
05 49 35 39 01

Motoculture

ARCM

Atelier Réparation
Cycles & Motoculture
Christophe FOREST
16 allée de l'Artisanat
05 49 24 47 63

Office notarial

Maître Catherine BOUËDO

22 rue de la Reine des Prés
05 49 35 90 02

Poêles et cheminées

Energie

Fabrice CORNEAU
10 allée de l'Artisanat
05 49 05 67 19

Photographes

Photos d'L

Aurélie GAREIL
06 74 10 96 74

Olivier Martin photo

72 che. du Verdonnier
06 84 48 70 42

Produits locaux

& régionaux

La Ferme en colis

34 rue de la Reine des Prés
06 80 15 00 43

La Cabane maraîchine

61 av. de la Repentie
05 49 35 73 73

Restauration

Brasserie de la Repentie

55 av. de la Repentie
05 49 35 92 05

Le Troquet / Le Maraichin

34 rue de la Reine des prés
05 49 79 25 98

Le Boeuf en Écailles

24 av. du Marais Poitevin
05 16 25 77 52

Le bouche à oreilles

26 av. du Marais Poitevin

Le Chêne vert

49 Grande Rue
05 49 35 70 59

La Crêperie du Bief

270 av. du Marais Poitevin
05 49 25 96 72

Supermarché

Super U

Jean-Charles ANTOINE
463 av. du Marais Poitevin
05 49 35 75 12

Tabac - Presse - Loto

Tabac Presse La Chaume

Flore-Anne & Grégory FABRE
14 rue de la Reine des Prés
05 49 76 11 52

Toilettage pour chiens

Alexandra toilettage

13 rue du Grand Port
05 49 35 21 00

Traiteur à domicile

Port Philibert

Maryse MASCARO
06 20 29 19 27

Décrivez-nous la maison de vos rêves !

Un château de 800 m²,
14 chambres, 8 salles de bains...
Pour Bernon et Minon, la **maison**
de vos **rêves** est surtout
un lieu **adapté** à votre **vie**,
vos **comportements**
et vos **ambitions**.
Qu'il s'agisse de **rénovation**,
d'extension ou de **construction**
d'habitation **ossature bois** ;
nous sommes à votre écoute
pour **concrétiser** votre **rêve**
dans votre **réalité**.

05 49 35 78 74

bonjour@bernon-et-minon.fr
MAGNÉ (79)

www.bernon-et-minon.fr



BERNON ET MINON
17000 BONNIE MAISON 2 ANNEES SA MARCHE

Expert en
ossature bois



Maison &
extension bois

Écologiques
et
bioclimatiques



Rénovation thermique - ITE



Carport

Terrasse bois



www.kanopy.fr / www.kanopy-isolation.fr
contact@kanopy.fr - 05 49 24 03 27

Bâtiments

ABC - Dessin

Assistance Bâtiment

Création Dessin

Franck MARIONNEAU
146 route de Jousson
07 72 33 89 19

ADI-TEAM

Peinture - Décoration (ext/int)

Ravalement de façade

Mathias PRINTEMPS
Allée de l'artisanat
05 49 25 27 35
06 80 33 91 91

Altopann'

Énergie renouvelable

Climatisation - Électricité

Plomberie

Thierry PLANTEY
32 rue du Grand Port
06 16 33 75 81

Attila Niort

Couverture - Étanchéité

37 chemin des Ajoncs
05 86 08 00 77

BERNON & MINON

Maisons ossature bois

Menuiserie - Charpente

Vincent BERNON
Christophe MINON
556 av. du Marais Poitevin
05 49 35 78 74
06 11 68 45 14

KANOPY

Construction ossature bois
Isolation

113 rue du Moulin
05 49 24 03 27

MAGALHAES

Construction SARL

Maçonnerie

José MAGALHAES
16 allée de l'Artisanat
06 16 84 22 39
05 49 28 03 28

MAGALHAES Philippe

Charpente - Cloison - Isolation

Menuiserie

11 chemin de la Chaume
aux Bêtes
05 49 04 00 79
06 75 77 67 20

PC Distribution

Plomberie - chauffage

Sébastien MARTINEZ
542 av. du Marais Poitevin
05 49 33 43 18

MARAIS ÉLEC

Électricité générale - Chauffage

Domotique - Automatismes

Éric CHARRIER
8 Clos du Clouzis
09 80 58 89 91
07 82 68 92 22

PJM SARL

Maçonnerie - Charpente

Couverture - Ouvertures

Cloisons - Piscines

Philippe & José MAGALHAES
12 allée de l'Artisanat
06 27 26 81 50
06 24 78 28 20

PLOMBERIE PAJOT

Sébastien PAJOT

43 bis chemin des Ajoncs
09 83 06 53 44
06 98 41 29 75

SANIT CHAUF ÉLEC

Jérémy DIETRE

2 allée de l'Artisanat
Box 15
07 61 20 01 69

Ets SARRAUD

Plomberie chauffage électricité

33 chemin des Ajoncs
05 49 35 20 52
06 09 32 80 81

SERRURE

MÉTALLERIE CRÉATION

SM2A

Jérémy DEBAËS
41-43 av. de la Repentie
06 71 85 69 96

TRANSPORTS

ET TRAVAUX PUBLIC

SARL CHETCUTI ET FILS

342 av. du Marais Poitevin
05 49 35 71 22

INDUSTRIE

Groupe THÉBAULT

Fabrication placage et panneaux bois
47 rue des Fontenelles
05 49 35 70 20

Le Sentier du Patrimoine



MARAIS ELEC

M. CHARRIER Éric

- Électricité générale
- Travaux neuf et rénovation,
- Chauffage, climatisation, domotique, automatisme
- Réseau informatique, système d'alarme

8, le clos du Clouzis
79460 Magné

Port. : 07 82 68 92 22
Tél. 09 80 58 89 91

email : marais.elec@gmail.com



AGENCE IMMOBILIERE

Florent GIRAUD

06 76 60 58 08

31 rue de la Reine des Prés - 79 460 - MAGNÉ

Votre partenaire immobilier de confiance

05 16 81 48 18



FRANCE RÉGIE ÉDITIONS

Vous souhaitez communiquer sur votre activité ?
Contactez-nous au 01 41 53 00 90
ou info@france-regie-editions.fr



France Régie Éditions remercie tous les annonceurs qui ont participé au Guide pratique de Magné.

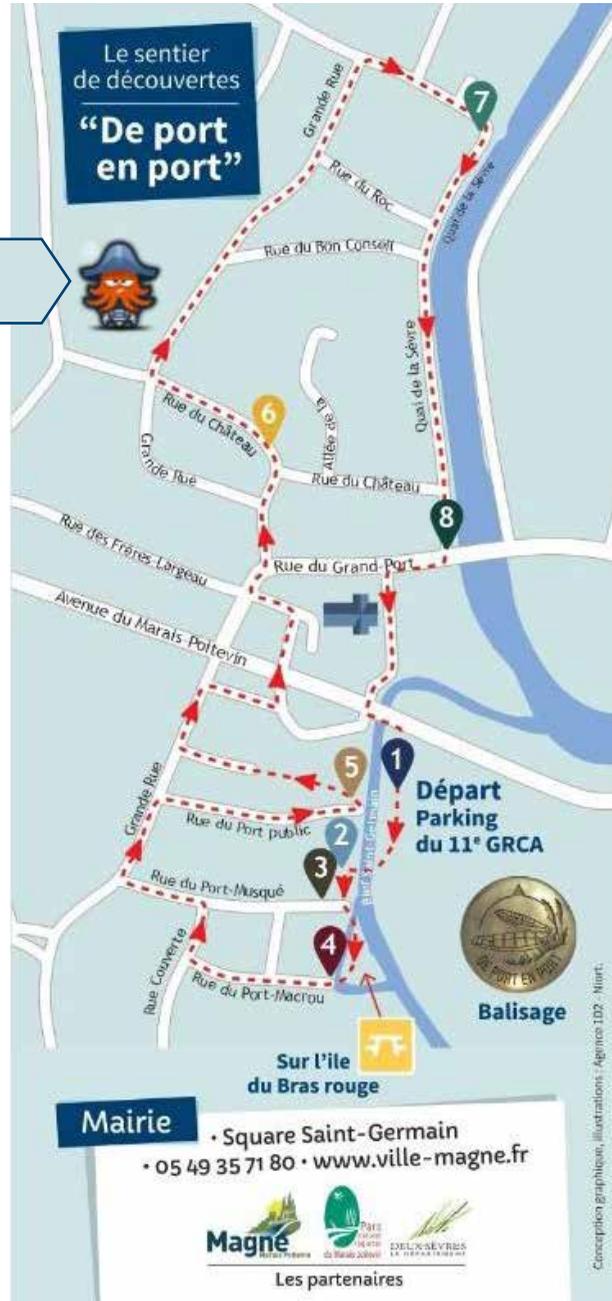


Urgence - Diagnostic - Réparation - Entretien - Amélioration

ATTILA Niort

37 chemin des Ajoncs - 79460 Magné

05 86 08 00 77

Le sentier de découvertes
"De port en port"

Parcours Terra Aventura

Départ Parking du 11° GRCA

Balisage

Sur l'île du Bras rouge

Mairie

· Square Saint-Germain
· 05 49 35 71 80 · www.ville-magne.fr

Magné

Les partenaires

Conception Graphique, illustrations: Agnès ID2 - Niort.




BERTRAND
P A Y S A G E

Depuis 1978

Création
Entretien*
Terrasses
(bois, céramique, pierre naturelle)
Clôtures rigides
Panneaux bois et alu
Béton désactivé...

*Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 50% sur le montant TTC des prestations de service à la personne

05.49.35.73.86 - 06.08.46.89.26
www.bertrandpaysage.fr - contact@bertrandpaysage.fr




 **PLOMBERIE & CHAUFFAGE**

VOTRE ALLIÉ DANS VOS TRAVAUX DE

● Chauffage ● Plomberie ● Salle de bain ● PAC & Climatisation ● Solaire

542 avenue du Marais Poitevin 79460 MAGNÉ
pc.distribution79@gmail.com - Tél. **05 49 33 43 18** DEVIS GRATUIT

Embarcadère Cardinaud

Manuel MERCIER
53-61 av. de la Repentie
05 49 35 90 47

Camping Le Martin pêcheur

155 av. du Marais Poitevin
05 49 35 71 81

Pont Levis Paddle

Axel GOY
188 av. du Marais Poitevin
07 80 34 29 75

Location de vélo

PAPA TANGO Vélo
48 chemin de la Trigale
05 49 35 40 97

Gîtes et Meublés de tourisme

Corine Bourolleau & Luc Bage-Cesbron
05 49 35 29 10 / 06 45 06 31 04

Chez Adèle
Maryse CHATEIGNÉ
06 30 17 84 78

Chez Oxizén
Bénédicte HAYEM
06 68 19 27 32

Hélène
Claude JEANNEAU
06 75 86 02 31

La Cagouillette - L'Eau vive

Marylène DUPEUX & Guy PETIT
06 76 00 42 34 / 05 49 33 11 93

La Flèche bleue

David COUTURIER
06 75 20 16 08

La Romice

Katia SICAIRE
06 68 80 84 87

La Ronflette

Mireille GITEAU
05 46 06 60 78 / 06 50 01 11 20

Le Jardin du Clouzis

Anne & Bruno CHANOINE
05 49 77 15 91

Le refuge du Marais poitevin

Christelle CELERAU
06 64 05 02 28

Les Glycines

Danièle & Michel GOBIN
05 49 26 72 81 / 06 67 23 57 04

Gîte du Marronnier

Fabrice & Maryline REGEREAU
07 86 94 54 37 / 06 16 35 10 67

Monique GODREAU

05 49 35 70 34

Isabelle BREILLAT

06 03 40 85 82

Au Marais de l'Ouchette

Famille CHATEIGNÉ
07 81 20 55 50

SCI ARILAS

Laurine ARILAS-PINEAU
06 16 73 98 20

BEUQUE Gilles

06 60 85 05 37

Gîtes de la Maison blanche

Famille Tromas - Noireau
06 62 22 91 28

Chambres d'hôtes

Aux Portes du Marais

Marie-Claire & André RÉAULT
05 49 35 73 54 / 06 64 91 73 08

Au chat perché

Michèle HORY
05 49 35 08 61 / 06 84 29 75 51

Au cèdre bleu

Jocelyne ROY
06 88 74 43 80 / 05 07 08 09 45

Maison d'hôte (gîte & chambres)

Port Philibert

94 rte de la Garette
06 20 29 19 27



ÉNERGIE RENOUVELABLE / PHOTOVOLTAÏQUE / ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

**PRODUISEZ
CONSOMMEZ
REVENDEZ**



05 49 35 20 52 - 06 09 32 80 81

www.entreprise-sarraud.fr

Zone Artisanale - Chemin des Ajoncs - 79460 MAGNÉ



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - ENTRETIEN

Réglementation

Bruit : le bruit de voisinage est une nuisance que tout un chacun se doit de limiter afin de respecter une qualité de vie. Ainsi, l'arrêté préfectoral du 13/07/2007 réglemente les activités domestiques et bruits de comportement issus de propriétés privées (animaux domestiques et de basse-cour, outils de bricolage & jardinage, musique, etc...) selon les jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Chaque administré est tenu de prendre des mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Les nuisances engendrées par les chantiers de travaux publics ou privés devront être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Stationnement : En stationnant sur le trottoir, vous êtes en infraction au code de la route (Art. 417-11). Vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 4e classe soit 135 €.

* En obligeant les piétons à circuler sur la chaussée, vous les mettez en danger. En cas d'accident votre responsabilité serait engagée.

* En stationnant en angle de rue, ou à une intersection, vous entravez la libre circulation des riverains, des services publics et des secours. Parking de l'église : le stationnement est interdit à tous véhicules d'une

longueur supérieure à 4,70 m. Vous êtes en infraction au code de la route (Art. 417-10). Vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 2e classe soit 35 €.

Parking rue de Béthanie : le stationnement est réservé aux administrés allant à la médiathèque.

Parking Grande rue : le stationnement est réservé à la clientèle des commerces.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est désormais **INTERDIT toute l'année** par arrêté préfectoral du 22 mai 2023 dans le cadre de la prévention des incendies et de la préservation de la qualité de l'air. Ainsi, les déchets verts issus de la tonte de pelouses, du fauchage, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage, d'abattage, du ramassage de feuilles mortes de zones de loisirs, d'espaces verts publics ou privés, de terrains de sports qu'ils soient produits par des particuliers, des professionnels ou des collectivités territoriales sont concernés.

Taille des haies en bordure du domaine public : les haies privées bordant des voies publiques doivent être taillées à la verticale de la limite de propriété afin de ne pas empiéter sur le domaine public. (Art. L.114-1 et L.114-2 du code de la voirie routière) Cette obligation doit être respectée afin que certains trottoirs ne se trouvent de ce fait inutilisables par les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée au péril de leur vie.

Réglementation

Affichage sauvage : la publicité est réglementée par le Code de l'environnement. À l'intérieur des agglomérations et en périmètre Bâtiments de France, la publicité est interdite et particulièrement sur les équipements publics relatifs à la circulation routière et sur le mobilier urbain. La commune étant située dans le Site classé Marais poitevin, il vous appartient de respecter cette réglementation sous peine d'amende.

Circulation sur les bords de Sèvre : les propriétés privées riveraines des bords de Sèvre sont grevées d'une servitude dite de « halage » d'une largeur de 6 m, jadis destinée à permettre de tracter les bateaux naviguant sur la Sèvre. Si aujourd'hui, cette servitude n'a plus usage, elle figure toujours au Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la circulation le long de la voie navigable et son entretien. Les propriétaires doivent laisser passer les services départementaux d'entretien, les promeneurs et les pêcheurs qui devront respecter cette propriété privée. Il en va du bien vivre ensemble.

Urbanisme : les travaux d'aménagement, de démolition, construction ou modification de bâtiments, selon leur nature et/ou situation sont soumis à diverses autorisations : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager. Le non-respect de ces procédures peut avoir des conséquences graves pouvant aller jusqu'à des amendes, des poursuites judiciaires et/ou démolition des travaux effectués.

La solution pour éviter tout ennui ultérieur est de se renseigner préalablement en mairie avant tout commencement de travaux.

Renseignements : 05 49 35 15 91
urbanisme@ville-magne.fr

Depuis Juin 2022, les dossiers peuvent être déposés de manière dématérialisée sur le site www.niortaggllo.fr

Prévention contre les termites

Par arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2024, l'ensemble du territoire communal est porté en zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme. Ainsi en cas de vente d'un immeuble, le diagnostic devient obligatoire. Toute construction neuve ou extension doit être protégée contre l'action des termites (barrières ou dispositif). De plus, dès que vous avez connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non, l'occupant ou le propriétaire DOIT le déclarer en mairie soit par recommandé soit contre récépissé.

Cimetière communal

La commune assure l'aménagement et l'entretien du cimetière dans le respect des familles. Le principe retenu est sa végétalisation sans pesticide. Les allées sont enherbées et les entre tombes ou passe-pieds sont végétalisés (copeaux). L'entretien de la concession incombe aux familles.

Entretien des trottoirs et caniveaux

L'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage (...) ». S'il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoyage du trottoir situé devant leur habitation, la jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Un arrêté du maire de Magné précise les modalités de cet entretien.



Mobilité

Agence Tanlib

Place de la Brèche - Niort
05 49 09 09 00
Ouvert : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h30 - Le samedi de 9h30 à 12h

Le réseau Tanlib

Le réseau Tanlib propose 23 lignes, 2 navettes pour le centre-ville toutes les 10 mn, 3 lignes express périurbaines et une ligne du Souvenir. Le réseau propose également un service à la demande et un service pour les personnes à mobilité réduite.

Magné est desservi par la ligne 22 « Niort Brèche - Coulon Préplot ».

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la gratuité est en vigueur sur l'ensemble du réseau de transport de la communauté d'agglomération.

Renseignements : www.tanlib.com

Tanlib Flex sur réservation

Tanlib à la demande est le service de transport à la demande idéal pour simplifier vos déplacements. Il complète les horaires des lignes régulières.

Vous pouvez vous déplacer sur les lignes périurbaines (20/21/22/23/24/25/26) et à l'intérieur d'une des 8 zones :

- Coulon centre (ligne 22)
- Saint-Hilaire-La-Palud Mairie (ligne 21)
- Épannes Grand'Place (ligne 20)
- Frontenay R/Rohan Les Halles (ligne 20)
- St Maxire centre (ligne 23)
- St Rémy École (ligne 23)
- St Gelais École (ligne 24)
- Échiré centre (ligne 24)
- Aiffres Mairie (ligne 25)
- St Symphorien Stade (ligne 26)
- Beauvoir-Sur-Niort Gare SNCF (ligne 26)
- Prahecq Centre Bourg (ligne 18)
- Vouillé 5 Villages (ligne 17)

Vous pouvez réserver au 0 800 00 78 79 ou en ligne : www.tanlib.com/a-services-flex-28/ ou en téléchargeant l'application **My Mobi** pour réserver votre transport directement depuis votre téléphone, suivre en temps réel l'arrivée du véhicule et consulter l'historique de vos déplacements.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Vous pouvez faire vos demandes de réservation 4 semaines avant votre départ. Vous pouvez aussi réserver 1 jour avant votre départ jusqu'à 12h30. Vos demandes seront acceptées en fonction de la place disponible. Si vous voulez réserver pour le samedi ou le lundi vous devez faire la demande le vendredi avant 12h30. Ce service fonctionne du lundi au samedi, sauf jours fériés.

Tanlib Flex PMR

Ce service est conçu pour toute personne ne pouvant pas emprunter les transports collectifs. Il est adapté et conçu pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Les prises en charge et les déposes se font d'adresse à l'adresse, sur le domaine public, à l'intérieur du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Vous devez être titulaire d'une carte d'invalidité M.D.P.H. La présence d'un accompagnateur doit obligatoirement être déclaré lors de la réservation du transport.

Vous pouvez réserver jusqu'à 30 réservations par mois (aller/retour), faire vos demandes de réservation 1 mois avant votre départ et réserver 1 heure avant votre départ selon les places disponibles.

Confirmation de votre réservation avec l'envoi d'un SMS la veille à 17h00.

Du lundi au vendredi de 7h15 à 19h.

Le samedi de 7h30 à 19h SAUF jours fériés.

Renseignements / Réservation : 0800 00 78 79



ALEXIS MENARD
Tél. 07 69 07 04 74
masolution79@gmail.com

PISCINE
NEUF & RENOVATION
ENTRETIENS & CONSEILS
79460 MAGNÉ




Vous souhaitez communiquer sur votre activité ?
Contactez-nous au 01 41 53 00 90
ou info@france-regie-editions.fr



France Régie Éditions remercie tous les annonceurs qui ont participé au Guide pratique de Magné

Tanlib - Vélo électrique

Louez gratuitement, à l'agence Tanlib (place de la Brèche à Niort), un vélo à assistance électrique pour vos déplacements doux. Attention, pas de location à l'heure ou à la demi-journée, elle s'étend dans la durée pour des périodes comprises entre 1 et 3 mois avec possibilité de prolongement sur une formule d'abonnement payante mensuelle ou annuelle.

Pour bénéficier de ce service, il faut :

- avoir au moins 18 ans ;
- habiter la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;
- s'engager sur une caution de 550 €.

La location comprend également la fourniture d'un panier, d'un compteur, d'un gilet de sécurité et de deux antivol. La location est limitée à 1 personne par foyer.

Comment s'inscrire :

Je retire le dossier de pré-inscription soit à l'agence Tanlib ou soit directement en le téléchargeant sur :

www.tanlib.com/a-velo-3.html

Je dépose le dossier de pré-inscription, soit à l'agence Tanlib, soit par courrier à : Tanlib - Service Vélo - 8 rue Paul Sabatier 79000 NIORT ou par mail à :

service.client.tanlib@transdev.com

Une fois le dossier de pré-inscription déposé et instruit par le service, un conseiller prendra directement contact avec vous pour fixer les modalités de mise à disposition du vélo.

Tarifs location payante :

- location mensuelle : 40 € (au comptant) ;
- location annuelle : 400 € soit 3 mois gratuits (payable au comptant ou en 9 fois sans frais) ;
- tarif étudiants : 3 mois d'essai gratuits + 20 €/mois ou

Avant de vous engager sur une location longue durée, vous avez la possibilité d'essayer un vélo mis à disposition dans votre mairie.

200 €/an sur présentation d'une carte étudiant ou justificatif de scolarité en cours de validité.

- demandeur d'emploi : 20 €/mois sur justificatif

**LE SAVIEZ-VOUS ?
votre employeur prend 50% de votre abonnement !**

TANLIB - Trottinette électrique

Tanlib vous permet d'essayer gratuitement, pendant 2 mois, une trottinette électrique que vous garderez et utiliserez comme si elle était à vous, pour vos déplacements doux.

Pour bénéficier de ce service, il faudra :

- avoir au moins 18 ans ;
- habiter la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;
- s'engager sur une caution de 800 € ;
- fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant la pratique d'une trottinette électrique.

La location comprend un compteur, un gilet de sécurité et un antivol.

Comment s'inscrire :

Je retire le dossier de pré-inscription soit à l'agence Tanlib ou soit directement en le téléchargeant sur :

www.tanlib.com/atrottinette-75.html

Je dépose le dossier de pré-inscription, soit à l'agence Tanlib, soit par courrier à : Tanlib - Service Vélo - 8 rue Paul Sabatier - 79 000 NIORT ; ou par mail à :

service.client.tanlib@transdev.com

Tarifs location payante :

- location mensuelle : 20 € ;
- location annuelle : 180 € (3 mois offerts) ;
- Tarif étudiant : 10€/mois ou 90€/an (3 mois offerts) sur présentation d'une carte étudiante ou justificatif de scolarité en cours de validité.
- demandeur d'emploi : 10 €/mois sur justificatif

Tanlib - Covoiturage

Le site www.tanlib.com/a-covoiturage-4/ permet de mettre en relation conducteurs et passagers qui souhaitent partager leurs trajets. Régulier ou occasionnel, dans la Communauté d'Agglomération du Niortais, trouvez le covoiturage qui vous correspond.

Des aires de covoiturage existent actuellement dans l'agglomération. Retrouvez leur localisation sur le site. Ces aires de covoiturage permettent aux automobilistes de stationner gratuitement leur véhicule et en toute sécurité.

Traitement des déchets

La CAN a en charge la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les particuliers sur le territoire des 42 communes de l'Agglomération.

Elle permet aux habitants de trier leurs déchets : ordures ménagères, emballages ménagers, verre, déchets compostables,... avant de les collecter en porte-à-porte ou de les récupérer auprès des points d'apport volontaire ou en déchèterie. Pour toutes questions sur la gestion de vos déchets, contactez le service Déchets ménagers au **Tél. 0 800 33 54 68**

ou par mail : service.dechet@agglo-niort.fr
Site : www.niortagglo.fr/habiter-etudier/dechets-menagers/index.html

Collecte en porte à porte

- déchets ménagers : chaque jeudi ;
- emballages ménagers : le vendredi tous les 15 jours.

Déchèterie :

1 allée de l'Artisanat 05 49 34 69 38

La CAN dispose de 12 déchèteries pour permettre à ses habitants de déposer, toute l'année, les déchets (sauf les ordures ménagères) qui ne peuvent être collectés en porte-à-porte ou aux points d'apport volontaire.

La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire depuis avril 2022.

La carte d'accès donne droit à 24 passages par an, avec une possibilité de 5 passages supplémentaires si besoin et sur demande.

Vous pourrez suivre votre décompte à la borne d'entrée des déchèteries, mais aussi sur le site internet des déchèteries de Niort Agglo.

Renseignements : <https://decheteries.niortagglo.fr>
05 49 78 74 70

Conditions d'accès :

- les apports sont gratuits pour les particuliers résidant sur le territoire de Niort Agglo ;
- les apports sont payants pour les professionnels ;
- accès limité à 2 passages par jour ;

- apport limité à 2m³ par passage avec possibilité pour le gardien de comptabiliser un passage supplémentaire si apport supérieur à 2m³ ;
- dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture de la déchèterie ;
- véhicules autorisés : < 3,5 t ;
- véhicule interdits : les véhicules non immatriculés sauf 2 roues, les tracteurs hors gabarit donné ci-dessus et engins agricoles.

Horaires :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h - 12h et 14 h - 18h
Mardi : 14h - 18h
Jeudi : fermée
et fermée les jours fériés.

Points d'apport volontaire

Implantés en différents lieux de la commune, ils permettent de recevoir le verre, les emballages et le papier :

- rue du château
- parking de la salle omnisports ;
- salle polyvalente ;
- angle route de la Chapelle /route de l'Ouchette ;
- rond-point de la Repentie ;
- déchèterie ;
- rue des Violettes.

Le compostage

Il existe deux modes de traitement des déchets organiques pour les transformer en compost :

- le compostage à la maison ;
- le compostage à la déchèterie du Vallon d'Arty.

Composter à la maison, une solution écologique et économique

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. Depuis 2024, chacun de nous est tenu de trier à la source ses biodéchets et de les valoriser. Le retour au sol de ces matières organiques contribue au maintien de la fertilité des sols.

Ainsi au-delà de l'intérêt de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un intérêt agronomique. Niort Agglo mise aussi bien sur la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts, lombricompostage...) que sur la collecte séparée (sur les 2 communes les plus denses) pour tenir ses obligations et vous apporter une solution. Niort Agglo encourage cette pratique avec la mise à disposition gratuite d'un premier composteur.

Réservation via le formulaire en ligne sur : niortagglo.fr rubrique «Je valorise mes déchets» ou auprès du service déchets ménagers au : **0 800 33 54 68**

Niort Agglo propose aux habitants en appartement, sans autre solution locale de valorisation des déchets, le lombri-compostage qui est la transformation des déchets de cuisine (épluchures, restes, café...) par l'action de vers et d'autres organismes du même biotope. Il vous est fourni un lombricomposteur et une souche de vers pour 30€.
Le retrait des composteurs se fait sur le site de l'ancienne déchèterie du Vallon d'arty - chemin de la vallée d'arty à Niort.

Mes déchets verts et le paillis

Le paillage est une technique simple qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin ou de votre potager. Ces matériaux organiques sont à portée de main puisqu'il peut s'agir des tontes de gazon, des feuilles mortes, de broyat de végétaux, de paille... Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des mauvaises herbes. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir. Cela vous fera gagner des heures de désherbage et d'arrosage.

Objets volumineux

La CAN propose un service gratuit de collecte de vos déchets volumineux en porte-à-porte, type sommiers, gros électroménagers (gazinière, frigo, lave-linge...), meubles non démontables,... Sont exclus tout objet ou déchet non déclarés lors de la prise de rendez-vous, ainsi que les objets pouvant loger dans un coffre de voiture. Pour ce type d'objet, vous pouvez faire appel à des associations caritatives comme le Secours Populaire, Anneau de l'Espoir ou Emmaüs (service gratuit en porte à porte).

Important : lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil usagé.

Vous êtes un particulier et vous souhaitez vous débarrasser d'un déchet volumineux ?

- Contactez la CAN en précisant votre adresse postale et votre numéro de téléphone ;
- Le service des déchets ménagers de la CAN vous recontactera pour fixer un rendez-vous. La collecte est effectuée du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 16 h ;
- Le jour prévu pour la collecte, les déchets volumineux devront être présentés sur le domaine public sans entraver la circulation, ou de manière générale, la sécurité des usagers (absence de trottoir, de bas-côté...).

Si ce n'est pas possible, la présence du demandeur sera exigée au moment de l'enlèvement par les agents de la CAN.

Stop Pub

La diminution des publicités non adressées (prospectus, publicités, journaux gratuits déposés dans les boîtes aux lettres) vise à réduire les impacts environnementaux liés à leur production et leur distribution. 8 à 10% des boîtes à lettres sont munis d'un « Stop Pub ». Ces autocollants sont disponibles dans votre mairie et au siège de l'Agglomération du Niortais, 140 rue des Equarts à Niort.

Démarches administratives

Le site officiel de l'Administration française est :
www.service-public.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Depuis 2017, les usagers doivent effectuer leur demande de carte d'identité dans une commune équipée d'un « dispositif de recueil » qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées ce qui permet de sécuriser la CNI, **valable 15 ans, qui reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.**

Un nouveau service : la « pré-demande en ligne » de la carte d'identité

- l'usager peut remplir en ligne sa pré-demande de CNI ;
 - il n'a pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie ;
 - un numéro de pré-demande lui est attribué qu'il doit noter ou imprimer ;
 - ce numéro permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.
- Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://moncompte.ants.gouv.fr/> et <https://passeport.ants.gouv.fr>

Vous devrez vous rendre dans l'une des mairies habilitées pour déposer votre dossier avec pièces justificatives. Pour la mairie de Niort, il convient de prendre rendez-vous au **05 49 78 75 22** pour la mairie centrale ou au **05 49 04 01 06** pour la mairie de quartier du Clou Bouchet. Information en ligne : <https://www.vivre-a-niort.com/>

Qui peut demander un passeport ?

Le demandeur doit être de nationalité française. Il doit déposer sa demande en personne, il n'est pas possible d'effectuer cette démarche par mandat ou par correspondance.



Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel. Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.

Lors du dépôt de la demande, la présence du mineur, ou du majeur placé sous tutelle, est requise lors du dépôt de la demande.

Lors du retrait du passeport, la présence du mineur de plus de 12 ans, ou du majeur sous tutelle, est requise. La présence du représentant légal est dans tous les cas requise, quel que soit l'âge du demandeur avec justificatif à l'appui.

Quelle est la durée de validité d'un passeport ?

- pour les personnes majeures : 10 ans ;
- pour les mineurs : 5 ans.

Les personnes qui achètent des voyages sur Internet avec une date de départ proche doivent, préalablement à cet achat, s'assurer qu'elles détiennent le titre de séjour requis pour leur déplacement, ce motif n'ouvrant pas droit à la délivrance d'un passeport en urgence.



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Certaines démarches concernant l'immatriculation doivent être obligatoirement effectuées en ligne sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
Il n'y a plus d'accueil du public à la préfecture pour ces démarches.

Il s'agit des démarches suivantes :

- changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France) ;
- déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule) ;
- modifier son adresse sur la carte grise ;
- demander un duplicata du certificat d'immatriculation pour perte, vol ou détérioration ;
- obtenir un certificat de situation administrative (non gage).

L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via le téléservice : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile. Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenne puis « recensement, JDC et service national ».

PERMIS DE CONDUIRE

Certaines démarches concernant le permis de conduire doivent être obligatoirement effectuées en ligne sur le site :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Il s'agit des démarches suivantes :

- **Inscription au permis de conduire pour passer les examens :** primo-accédant ; extension de catégorie.
- **Demande de titre en cas de :**
 - réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation) ;
 - vol, perte, détérioration ;
 - expiration de sa durée de validité ;
 - changement d'état civil ;
 - validation de titre ou diplôme professionnel ;
 - conversion de brevet militaire.

Acheter un timbre fiscal :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous devez participer à une JDC.

Vous souhaitez vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...) l'on vous demandera un certificat de participation à la JDC.

Vous recevez une convocation écrite, environ 45 jours avant, vous indiquant la date et le lieu de votre JDC. La JDC a lieu entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18^e anniversaire.

La JDC se déroule sur une demie journée de 2h45, vous recevez des enseignements sur :

- les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et des différentes formes d'engagement (volontariat de service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense) ;
- le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français ;

• l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.

Vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française. À la fin de la journée, un certificat de participation à la JDC ou une notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption est remis.

L'ETAT CIVIL

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) ou du livret de famille. Ces démarches peuvent également être effectuées en ligne à l'adresse :

<https://www.service-public.fr>

Les actes peuvent donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. **Tous ces actes sont délivrés GRATUITEMENT.**

> **Acte de naissance** : vous devez faire une demande auprès de la mairie de votre lieu de naissance. Si vous êtes né(s) à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes : www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

> **Acte de mariage** : vous devez faire une demande auprès de la mairie de votre lieu de mariage. Si vous êtes marié(s) à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes : www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

> **Acte de décès** : une copie intégrale d'acte de décès peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès. Vous pouvez faire la demande soit auprès de la mairie du lieu du décès, soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt. Si le décès a eu lieu à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes : www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille est un document officiel remis à la naissance du 1^{er} enfant ou lors du mariage. Il présente des extraits d'actes d'état civil des membres d'une famille. **Il doit être mis à jour à l'occasion de tout événement survenu après sa délivrance** (mariage des parents, naissance, adoption, divorce, décès, etc.). Vous pouvez demander des duplicatas, par exemple en cas de perte ou de vol. Le livret contient également des textes portant sur le droit de la famille.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe.

Il permet d'organiser votre vie commune.

Vous devez remplir certaines conditions et rédiger une convention. Votre Pacs peut être enregistré en mairie, dans une ambassade ou un consulat, ou chez un notaire. Une convention type peut être téléchargée à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48755

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. L'enfant doit produire une AST même s'il n'effectue qu'une escale à l'étranger.

Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Vous devez télécharger le formulaire sur le site suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis janvier 2019, l'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche volontaire et gratuite.

La demande est accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ou de se renseigner en mairie.

Votre demande d'inscription, tout au long de l'année, peut également être effectuée directement en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La date limite du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription en cas de scrutin.

À SAVOIR :

2025 est une année sans élections nationales. Ainsi, les prochaines sont en 2026 pour les municipales.

Pour pouvoir voter lors de ces élections, il est possible de s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi avant le 1^{er} tour de scrutin.



Enfance & Famille

Espace Petite Enfance

358, av. du Marais Poitevin
79460 MAGNÉ
Tél. 05 49 04 91 01

sivu.coulon-magne@orange.fr

Directrice : Angélique BION infirmière puéricultrice
Directrice adjointe : Marie-Laure NIGLAUT - éducatrice de jeunes enfants
Secrétaire du SIVU : Sylvie BAZIREAU

Le multi-accueil

La structure dispose de 18 places, en accueil régulier ou occasionnel.

Les enfants accueillis ont entre 10 semaines et 4 ans. Les pré-inscriptions s'effectuent sur rendez-vous.

9 agents interviennent auprès des enfants :

1 infirmière puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 4 agents sociaux.

Les couches sont fournies et les repas diversifiés, adaptés à l'alimentation des tout petits.

Dans le cadre du projet pédagogique, sont proposées des activités manuelles, des activités d'éveil sensoriel et motrices.

L'équipe travaille auprès des enfants afin de les laisser progressivement évoluer seuls et à leur rythme ; son rôle est de les accompagner dans leurs acquisitions et de conseiller les parents dans cette évolution.

Le Relais Petite Enfance du Marais Poitevin (RPE)

- un service ouvert à tous, gratuit et animé par une éducatrice de jeunes enfants ;
- un espace d'échanges qui propose des temps d'éveil, d'expression et de socialisation entre adultes et enfants. Plus d'informations auprès de la responsable du RPE, Marie-Laure NIGLAUT rpe.maraispoitevin@gmail.com
- sur rendez-vous : les lundis et mardis de 16h à 18h30 ;
- permanence : le jeudi de 9h à 12h.

Pour les familles :

- une information sur les différents modes d'accueil à Magné, Coulon ; Les temps de rencontres entre professionnels à l'occasion d'animations, de soirées débats, d'informations thématiques...
- un accompagnement dans votre fonction de parent employeur (droits et obligations).

Pour les professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel :

- un accompagnement dans votre profession (droits et obligations) ;
- une orientation vers les interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation ;
- des informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et sur les démarches à effectuer pour le devenir ;
- une écoute et des rencontres autour de thèmes variés ;
- un accès à une documentation professionnelle.

Pour le jeune enfant :

Le Relais est un espace pour jouer et grandir sous la responsabilité de son assistante maternelle.

Groupe scolaire « Les Hirondelles »

345 Av. du Marais Poitevin
05 49 35 72 50

ce.0790197k@ac-poitiers.fr

L'école de Magné accueille 184 enfants dont 12 ULIS et comprend 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires. 9 enseignant(e)s sont en poste dont Gaëlle DIEUMEGARD-LAFOIX, la directrice.

Dispositif ULIS

(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Depuis la rentrée 2020, des enfants en situation de handicap ont intégré le groupe scolaire. Les enfants sont répartis dans les différentes classes correspondant à leur âge ou un an de moins et disposent d'un accompagnement partiel par un enseignant référent. Ils sont également soutenus par une AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap).

Restaurant scolaire



Les menus sont élaborés sous couvert d'un nutritionniste et réalisés sur place en privilégiant le « fait maison », donnant la priorité aux produits frais, locaux et biologiques.

À cet effet, la commune a obtenu la 2^e fourchette du label « Territoire Bio Engagé » signifiant qu'au moins 35% des produits servis au restaurant scolaire sont bio.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

345 Av. du Marais Poitevin
05 49 35 08 67 (élémentaire)
05 49 35 70 27 (maternelle)

La responsable de l'accueil périscolaire est Christine CALVO
accueilperiscolaire@ville-magne.fr

Sur le temps de garderie, les enfants sont accueillis :

- le matin de 7h30 à 8h35 ;
- le soir de 15h45 à 18h30 (temps gratuit de 15h45 à 16h30).

Le rythme de 4,5 jours est reconduit. Les ateliers périscolaires se déroulent de 15h45 à 17h, pour les enfants des classes élémentaires et de 15h45 à 16h45, par session de 30 minutes ou 45 minutes, pour les enfants des classes maternelles.

10 associations, intervenants et bénévoles contribuent aux animations proposées dans ce cadre.

| | Horaires des cours | | Garderie |
|----------|--------------------|---------------|---|
| | Matin | Après-midi | |
| | | | 05 49 35 70 27 (côté maternelle) 05 49 35 08 67 (côté élémentaire) |
| Lundi | 8h45 / 11h45 | 13h30 / 15h45 | Matin : 7h30 / 8h35 APS : 15h45 / 16h30 ou 17h (selon les activités) |
| Mardi | 8h45 / 11h45 | 13h30 / 15h45 | |
| Mercredi | 8h45 / 11h45 | | |
| Jeudi | 8h45 / 11h45 | 13h30 / 15h45 | Garderie : 16h30 / 18h30 ou 17h / 18h30 (selon les activités) |
| Vendredi | 8h45 / 11h45 | 13h30 / 15h45 | |

L'accueil de loisirs

Le Centre Socioculturel du Marais, une association multifacette.

3 place de la Coutume 79510 Coulon
05 49 35 99 90
contact.lemarais@csc79.org

Les temps forts seront des temps festifs et culturels (fête du centre, expos d'été, soirée cabaret, conférences et débats) et des temps solidaires et participatifs (téléthon, gratiféria, bourse solidaire, vide grenier..., troc plantes). Vous souhaitez avoir plus d'informations ? Nous vous proposerons prochainement des temps de rencontre pour partager vos contributions. Les administrateurs, les salariés sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations. C'est l'occasion pour vous de proposer vos idées et participer à la vie du centre socioculturel du Marais. Toute l'actualité du CSC du Marais sur :

- la plaquette des activités ;
- www.lemarais.csc79.org ;
- la newsletter.

LES SERVICES

- Soutien aux habitants
- Appui associatif

LES LOISIRS ET TEMPS LIBRES

- Art et créations
- Sport et bien-être
- Loisirs des associations hébergées
- Accueil enfance
- Accueil jeunes
- Accueil familles
- Accueil seniors

VIE SOCIALE

- Accompagnement et soutien
- Espace emploi
- Atelier numérique
- Assistante sociale
- Écrivain public
- Mission locale

Social

Centre Communal d'Actions Sociales

06 77 73 59 69
05 49 35 71 80

Le CCAS est un service public communal. Ce service s'adresse particulièrement aux personnes en difficultés sociales ou financières de manière temporaire ou durable ; aux personnes âgées de 60 ans ou plus ou aux personnes en situation de handicap.

Le CCAS peut proposer :

- des aides financières pour faire face aux charges quotidiennes (alimentation, eau, loyer, énergie, frais de scolarité, de loisirs...);
- des échanges pour vous aider et vous orienter afin de surmonter des difficultés liées au logement, gestion du budget, santé...

En cas d'alerte canicule ou dans le cadre du plan hivernal et Covid-19, le CCAS s'organise pour rendre visite aux personnes inscrites sur le registre communal afin d'identifier leurs besoins et de les orienter. Sa compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune. Bien qu'il soit étroitement lié à la commune, il a une autonomie de gestion grâce à un budget propre dont la subvention municipale constitue la principale ressource. Il peut aussi recevoir des dons et legs.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune et composé d'élus du conseil municipal et de représentants d'organismes extérieurs nommés par le président. Le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations.

Pour toute demande d'aide, contactez l'assistante sociale du secteur ou directement la mairie.



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'Aide à Domicile en Milieu Rural de la Venise Verte (ADMR)

31, rue Gabriel Auchier 79510 Coulon
05 49 35 83 65
admr.veniseverte@fede79.admr.org

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : mardi et vendredi de 9h à 12h30.

Services proposés :

- garde d'enfants à domicile ;
- ménage - repassage ;
- services pour personnes en situation de handicap ;
- services pour séniors (aides à domicile, soins à domicile, aide aux aidants) ;
- soutien aux familles ;
- transports accompagnés.

L'assistante sociale

Christine TOUMI est l'assistante sociale de secteur au Relais Médico-Social de Frontenay- Rohan-Rohan.

Elle assure une permanence le mardi après-midi au Centre Socio Culturel de Coulon, uniquement sur rendez-vous, à prendre au préalable en contactant le Relais Médico-Social au **05 49 77 10 60**.

Elle peut effectuer des visites à domicile, selon la situation, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Nature Solidaire

109 rue du Moulin - 05 49 35 88 12
accueil@naturesolidaire79.fr
ventes@naturesolidaire79.fr
Facebook : Nature-Solidaire



Association d'insertion, sa mission est d'accompagner vers l'emploi des personnes en situation de précarité et de leur permettre de retrouver une autonomie dans leurs démarches et progressivement, un emploi durable.

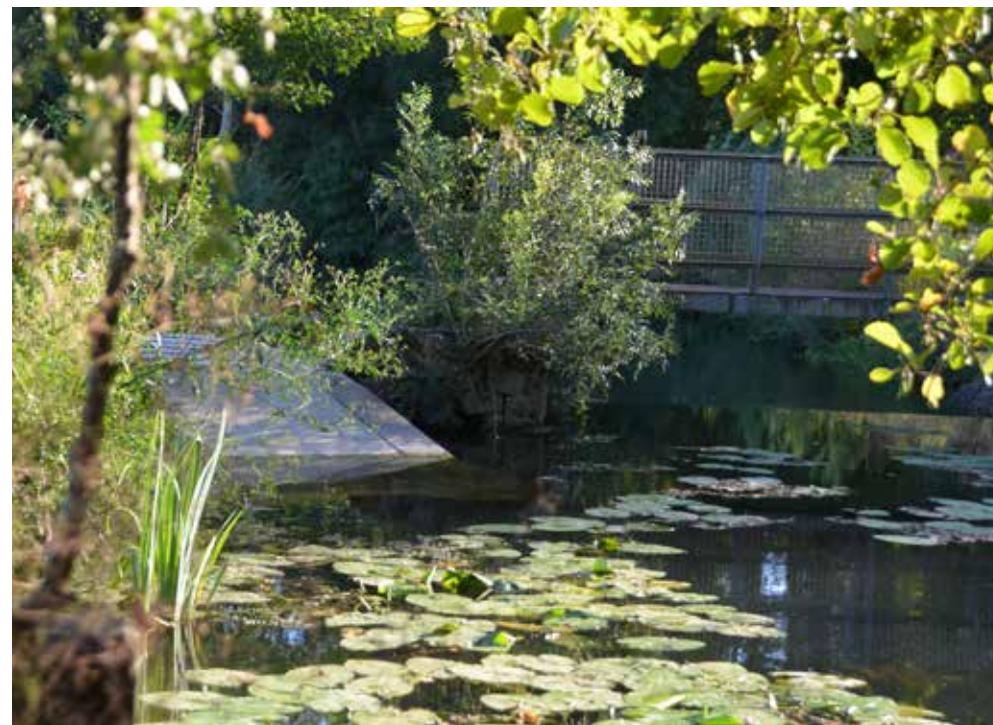
Deux types d'activités sont proposés :

des chantiers environnementaux et un chantier en maraîchage biologique.

Sont proposés à la vente :

- des légumes bio ;
- du bois-bûche issu des chantiers environnementaux. Il est livré à domicile sur les communes proches de Magné.

Le point de vente est ouvert tous les mercredis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



Social



Transports Solidaires Maraîchins

Les déplacements solidaires : une solution pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité.

? POUR QUI ?
Pour les personnes de Coulon et Magné qui ne peuvent pas conduire ou n'ont pas de véhicule.

? PAR QUEL MOYEN ?
Avec des chauffeurs bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.

? COMMENT ÇA MARCHE ?

1. J'adhère au CSC du Marais
10€ (indiv.) ou 17€ (familial)

2. Je réserve par téléphone 3 jours à l'avance

3. Je me laisse transporter à destination par un chauffeur bénévole

4. Je règle au retour en espèces ou par chèque contre reçu remis pas le chauffeur

? QUEL TARIF ?
Les kilomètres parcourus calculés à partir du domicile du chauffeur bénévole. L'indemnité sera de 0,32 €/km avec un minimum de 3 €.

? POUR ALLER OÙ ?
Faire des démarches administratives, aller chez le médecin, le coiffeur, rendre visite à un proche...dans un rayon de 30 km autour de Coulon et Magné.
(horaires de transport : 8h-30-18h)

C'est un service à vocation sociale et d'entraide qui n'intervient qu'en complément des autres services de transports existants.

Vous souhaitez vous proposer comme chauffeur bénévole ou bénéficier du services : contactez-nous.
TRANSPORTS SOLIDAIRES MARAÎCHINS
Du mardi au vendredi (9h-12h30 / 14h-18h)
3 Place de la Coutume
79510 COULON
TEL : 05 49 35 99 90
MAIL : contact.lemarais@csc79.org



État-civil

Dans le respect du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) «Les données personnelles enregistrées par les services d'état-civil, à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier d'état-civil». De ce fait, les personnes concernées n'ayant pas donné leur accord pour paraître dans cette publication ne seront pas nommées. Ainsi, la rubrique nominative « Etat-civil » ne sera que partielle.

Sachez qu'en 2024, il y a eu 12 naissances, 13 mariages, 25 décès et 6 PACS.

Naissances

| | |
|----------------------|------------|
| Esmée JEUNIAUX..... | 28/02/2024 |
| Léonie YONNET..... | 21/03/2024 |
| Charly AUBERT..... | 11/04/2024 |
| Dassine BERRADJ..... | 03/06/2024 |
| Cléo BOUHET..... | 07/07/2024 |
| Anna LAUBRETON..... | 21/07/2024 |
| Justine LAMOTTE..... | 01/09/2024 |



Mariages

| | |
|--|------------|
| Virginie PINTO & David MICHEL..... | 18/05/2024 |
| Laura CHAUVET & Pierre-Alexandre LORIOD..... | 22/06/2024 |
| Coralie HAMON & Nicolas ECALLE..... | 29/06/2024 |
| Claire PAGNAULT & Fabien TROUVÉ..... | 29/06/2024 |
| Morgane LOUSSOUARN & Jérémy TRINCHANT..... | 13/07/2024 |
| Sophie HOUSSIER & Gilles GARREAU..... | 03/08/2024 |
| Moon FINA NGABA & Sébastien BILLAUD..... | 15/08/2024 |
| Delphine LABRUNE & Éric CHARRIER..... | 24/08/2024 |
| Sophie CHARDONNET & Laurent CALMET..... | 31/08/2024 |
| Nathalie CAILBAULT & Anthony MARTIN..... | 05/10/2024 |



Décès

| | |
|-----------------------|------------|
| Bernard MORIN..... | 12/01/2024 |
| Bernard TURPAUD..... | 28/01/2024 |
| René NEAU..... | 30/01/2024 |
| Michèle ALBERT..... | 15/04/2024 |
| Dany DAIGRE..... | 27/05/2024 |
| Nicole GILBERT..... | 22/07/2024 |
| Dominique DUPONT..... | 23/07/2024 |
| Lysiane PERAULT..... | 25/09/2024 |
| Paul ANDRÉ..... | 10/10/2024 |
| Babette DUPONT..... | 31/10/2024 |



Tarifs municipaux

Location aux particuliers

| Salle polyvalente | Magné | Hors Magné |
|---|-------|------------|
| Location sans cuisine du 16/03 au 15/10 | 120 € | 150 € |
| Location sans cuisine du 16/10 au 15/03 | 140 € | 200 € |
| Location avec cuisine du 16/03 au 15/10 | 160 € | 260 € |
| Location avec cuisine du 16/10 au 15/03 | 180 € | 300 € |
| Caution ménage | 150 € | |
| Caution matériel | 100 € | |
| Caution locaux | 200 € | |

| Salle des Tritons Espace Pierre Waldeck Rousseau | Magné | Hors Magné |
|---|-------|------------|
| Location sans cuisine du 16/03 au 15/10 | 60 € | 80 € |
| Location sans cuisine du 16/10 au 15/03 | 80 € | 100 € |
| Caution ménage | 150 € | |
| Caution matériel | 100 € | |
| Caution locaux | 200 € | |

Location aux associations

| Salle polyvalente | Magné / Coulon | Hors Magné / Coulon |
|---|-------------------|---------------------------|
| But non lucratif sans cuisine | Gratuit | |
| But non lucratif sans cuisine du 16/03 au 15/10 | Gratuit | 150 € |
| But non lucratif sans cuisine du 16/10 au 15/03 | Gratuit | 200 € |
| But non lucratif avec cuisine du 16/03 au 15/10 | 30 € | 260 € |
| But non lucratif avec cuisine du 16/10 au 15/03 | 50 € | 300 € |
| But lucratif sans cuisine du 16/03 au 15/10 | 40 € | 200 € |
| But lucratif sans cuisine du 16/10 au 15/03 | 60 € | 250 € |
| But lucratif avec cuisine du 16/03 au 15/10 | 60 € | 380 € |
| But lucratif avec cuisine du 16/10 au 15/03 | 90 € | 400 € |
| Caution ménage | 150 € | |
| Caution matériel | 100 € | |
| Caution locaux | 200 € | |

| Salle des Tritons Espace Pierre Waldeck Rousseau | Magné | Hors Magné |
|--|---------|---------------|
| Location non lucrative | Gratuit | |
| Location lucrative du 16/03 au 15/10 | 20 € | 100 € |
| Location lucrative du 16/10 au 15/03 | 40 € | 150 € |
| Caution ménage | 150 € | |
| Caution matériel | 100 € | |
| Caution locaux | 200 € | |

Sono

| Salle polyvalente | |
|--------------------------|---------|
| Association Magné/Coulon | Gratuit |
| Particuliers | 20 € |
| Caution | 40 € |

Tables et chaises

| | |
|---|-------------------------------|
| Associations locales | Gratuit |
| Associations forfait livraison du contener (<i>bar, cuisine, tables et/ou chaises</i>) | 65 € / aller 65 € / retour |
| Particuliers (lot de 10 chaises) | 5 € |
| Particuliers – la table | 2 € |
| Caution | 250 € |

Cimetière

| | |
|---------------------------------|-------|
| Concession trentenaire | 160 € |
| Concession cinquanteenaire | 210 € |
| Caveau cinéraire 15 ans | 160 € |
| Caveau cinéraire 30 ans | 210 € |
| Caveau cinéraire naturel 15 ans | 50 € |
| Caveau cinéraire naturel 30 ans | 100 € |
| Columbarium 7 ans | 100 € |
| Columbarium 15 ans | 120 € |
| Columbarium 30 ans | 150 € |



Équipements sportifs

Aire multisports

(jeux enfants, roller, basket) Accès libre à côté de la salle omnisports.

Courts de tennis

Parking du 11e GRCA Réserve à la boulangerie La Pistorelle 37 Grande Rue, aux horaires d'ouverture Tarif : 5 €/heure

Piscine Jean THÉBAULT

143 av. du Marais Poitevin
05 49 08 58 98
piscine.magne@agglo-niort.fr

Salle omnisports

424 av. du Marais Poitevin
05 49 35 25 62
En cas d'urgence Accès uniquement sur les créneaux des associations

Terrains de football

Parking du 11e GRCA Av. du Marais Poitevin

Terrains de pétanque

À côté de l'espace du Bief Accès libre



Sommaire des associations

| | | | |
|--|----|--|----|
| ABC - Badminton Club | 41 | Festi'Magné | 46 |
| ABCouture | 45 | Football Club de la Venise Verte | 42 |
| ACCA | 45 | Foot Loisirs | 43 |
| Alunissons | 47 | Global Hapkido Magné | 43 |
| AMEROC - Club d'escalade | 41 | Gilde de l'improbable | 48 |
| Amicale des donateurs de sang | 48 | Gymnastique Volontaire | 43 |
| Les Amis du Four à Pain | 47 | Les Heures Soyeuses | 46 |
| Les Amis du Four Pontet | 47 | Les Jardins en Partage | 46 |
| Les Anciens Combattants | 40 | Lire & Délire | 47 |
| APE Magné | 40 | Magné Animation | 46 |
| Billard Club Magné | 42 | Magné Joue | 46 |
| BIOBEL 79 | 40 | Magné Sports | 44 |
| Cec Dance | 42 | La Maraîchine de Pétanque | 44 |
| Chorale Grain de phonie | 45 | Modèle Club Magnésien | 46 |
| Club des Loisirs | 45 | Les Randonneurs du Marais | 44 |
| Club des Travaux Manuels | 46 | Paddle Club Magné | 44 |
| Comité de Jumelage Magné-Vallesaccarda | 41 | Sport Santé Deux-Sèvres | 48 |
| Comité de Jumelage Magné-Weitnau | 41 | Taekwondo du Marais | 44 |
| Comité de Sauvegarde de la Chapelle Sainte Macrine | 48 | Tennis Club de la Venise Verte | 44 |
| Communauté Chrétienne | 40 | Le Théâtre du Marais Perdu | 48 |
| Couleurs Yoga | 42 | Toum Porte Océane Tai Chi Chuan | 45 |
| Dadou Babou | 40 | Volley-Ball Club Magné | 45 |
| Une école pour Kibur | 41 | | |





ENFANCE / JEUNESSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Contacts : Marion DALIN, Présidente
Carole GOUTENÈGRE, Présidente adjointe.
magne.ape@gmail.com
<http://ape-magne.jimdo.com>
<https://www.facebook.com/apemagne79>

Activité : Son but est d'améliorer la vie quotidienne des élèves, d'organiser des manifestations et activités scolaires extra-scolaires pour aider les enfants à s'épanouir, faciliter la communication et la rencontre entre parents. **Manifestations proposées :** la venue du Père Noël, opération jus de pommes, carnaval, chasse aux oeufs, fête de l'école,...

DADOU BABOU

Contact : Katia LÉGERON, Présidente.
06 79 86 58 31
legeron.katia@orange.fr

Lieu et horaires :

L'association regroupe les assistantes maternelles et leurs enfants pour leur permettre de découvrir la vie en collectivité et de participer à des activités manuelles, de motricité et des sorties pédagogiques. Elles se retrouvent le lundi et le jeudi matin de 9h à 11h dans des locaux de l'espace petite enfance de Magné.

Adhésion Assistante maternelle : 30 €
Famille des enfants : 20 €



ANCIENS COMBATTANTS

Contact : Jacky PIN, Secrétaire
05 49 35 73 80
pin.jacky@wanadoo.fr

Activité : Pérenniser et transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.
Participer aux cérémonies officielles.
Adhésion : Femmes : 5 € / Hommes : 20 €

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Contacts : Paroisse St-Pierre St-Paul NIORT
Père Julien DUPONT - **07 71 87 32 27**
niort@poitiers-catholique.fr
Thérèse THIZON - **05 49 35 72 15**
marithe.thizon@sfr.fr

Lieu et horaires :

- Permanence les 1^{er} et 3^e samedis matin de 10h à 11h30, square St-Germain (en face de la Mairie) pour inscriptions baptême, mariage et tous renseignements.
- Une messe est célébrée à 10 h 30 : le 1^{er} dimanche du mois à Bessines, le 2^e dimanche à Magné, le 3^e dimanche à St-Liguaire et le 4^e dimanche à Ste-Pezenne.
- Messe paroissiale le 5^e dimanche du mois à Niort.

ENVIRONNEMENT

BIOBEL 79

Contact : Vincent ALBERT
06 07 24 68 30
biobel.magne@gmail.com
Activité : défense de l'environnement

HUMANITAIRE

UNE ÉCOLE POUR KIBUR

Contact : Isabelle TROMAS, Présidente.
06 79 61 30 95
uneecolepourkibur@gmail.com

Activité : Kibur était réfugiée dans un camp au Kenya lorsqu'elle a été accueillie à Magné où elle est restée dans sa famille d'accueil maraîchine de fin 1993 à 2000. L'association souhaite apporter son aide collaborative au développement du système éducatif du village de Wofargif en Ethiopie d'où est originaire Kibur et où résident encore ses parents. A ce jour le 1^{er} projet (achat de livres pour le lycée) a été financé grâce aux adhésions et aux dons et diverses opérations de sensibilisation (réalisation d'un film sur l'Ethiopie, soirées d'échanges sur l'Ethiopie).
Adhésion : 12 €

JUMELAGES

COMITÉ DE JUMELAGE MAGNÉ-VALLESACCARDA

Contacts : Véronique GRATREAU, Présidente.
06 74 00 08 61
Sylvie RENAULT, Secrétaire.
06 86 73 70 21
Marie-Christine ALBERT, Trésorière
06 08 95 28 52

Activité : Depuis 2010, Magné est jumelée avec la commune italienne de Vallesaccarda, à l'est de la Campanie. Des liens toujours plus riches se tissent autour d'échanges, voyages ou manifestations.

COMITÉ DE JUMELAGE MAGNÉ-WEITNAU

Contacts : Magali VAUVERT, Présidente
06 81 85 51 53
vauvert.magali@orange.fr
Michelle HEUDEL, Secrétaire
06 88 97 58 97

<https://magneweitnau.asso-web.com/m/>

Activité : depuis déjà 35 ans Magné est jumelée avec la commune bavaroise de Weitnau. Le comité a pour objectif de favoriser tous les échanges permettant à chacun dans un cadre très convivial de découvrir un pays, une culture et de favoriser l'amitié entre les peuples.

Il propose et organise : des voyages chez l'habitant et des échanges entre jeunes, des cours et animations en langue allemande (les lundis et mercredis), des séances de conversation (1 fois par mois) et des conversations en Visio conférence avec des adhérents du comité allemand, des rencontres conviviales et festives (choucroute en octobre, ateliers créatifs oct-nov, marché de Noël fin nov).
Adhésion : 25 € par famille.



SPORTS

ABC - BADMINTON CLUB ET SPEEDMINTON

Contact : Olivier RENAULT, Président
06 59 29 53 95
osrenault@orange.fr

Lieu et horaires :

- Lundi : 20h30 - 22h30
- Mercredi : 18h30 - 20h30
- Samedi : 14 h - 17 h

Adhésion : 12 € pour les 10-16 ans et 22 € pour les 17-80 ans

AMEROC - CLUB D'ESCALADE

Contact : Ludovic LEBRETON, Président
ameroc.magne@gmail.com

Facebook : Ameroc-Magné

Activité : Club à l'esprit très familial qui aime grimper et qui a à cœur de préserver les valeurs de l'escalade telles que la solidarité, l'écoute et le respect de l'autre. Chacun grimpe à son niveau dans le partage de moments dans la joie et la bonne humeur. Un nouveau mur a été inauguré. L'escalade est un sport très exigeant d'un point de vue physique et mental.

Cela demande aussi une rigueur sans faille du point de vue de la sécurité.

Lieu et horaires : Salle omnisports

• Enfants : lundi et mercredi à 18h30 - vendredi à 19h30 - samedi 9h30 et 10h30

• Adultes : lundi et mercredi à 19h30 - vendredi à 20h30.

Adhésion :

Adultes : 120 € / Enfants 6-17 ans : 70 € + 3 x 35 €.

BILLARD CLUB MAGNÉ

Contacts : David ZELAZNY, Président
09 86 36 10 42

billardmagne@laposte.net

<http://billardclubmagne.wordpress.com/>

Facebook : Billardclubmagne

Activité : Le Billard Club de Magné accueille celles et ceux ainsi que les jeunes, qui souhaitent connaître ou pratiquer cette activité, qui peut devenir une réelle passion et permet de développer la concentration, la stratégie, la tactique sans oublier la technique.

Lieu et horaires :

Salle omnisports : à partir de 16h, du lundi au samedi.

Adhésion :

Adultes : 150 € / Jeunes de - 16 ans : 70 €

CEC DANCE DANSE EN LIGNE

Contacts : cecdance@gmail.com

Cathy : **06 87 17 85 38**

Éric : **06 12 87 12 25**

www.cecdance.com

Activité : Danse en solo sur des musiques aux rythmes variés, pop, latino, funky, celtique, rock, country.

Lieu et horaires :

Salle omnisports : le mardi 19h30-22h30

le jeudi 18h-20h30 - le vendredi : 17h15-23h

Adhésion : 25 €

Cotisation : 65 € + 19 € licence

COULEURS YOGA

Contact : Maryse CHATEIGNÉ
06 30 17 84 78

couleursyoga79@free.fr

Lieu et horaires : Salle square St Germain hors vacances scolaires (1^{er} étage)

- le mardi : 17h45 et 19h15

- le jeudi : 10h, 18h

Hatha Yoga (postures, respiration, relaxation) accessible à tous.

Adhésion : 10 € + forfait annuel ou trimestriel ou à la carte (10 séances). Septembre à juin.

FOOTBALL CLUB DE LA VENISE VERTE

Contact : Dominique HAGNIER, Secrétaire

05 49 35 72 71 - 06 79 96 61 62

dominique.hagnier543@orange.fr

<https://fcvv.fr>

Facebook : FC-Venise-Verte

Lieu et horaires : Terrains de Magné, Coulon, Sansais, Le vanneau-Irleau et St Georges de Rex. Les lieux et horaires sont variables selon les catégories.

Adhésion : Selon les catégories de 108 € à 129 €.

**FOOT LOISIRS**

Contact : Florian EUSÈBE, Président
footloisirdemagne@gmail.com

Lieu et horaires : Stade de Magné, vendredi à 20h30.

Salle omnisports : mardi à 21h

Adhésion : 50 €

GLOBAL HAPKIDO MAGNÉ - MMA FIGHTING SYSTEM

Contacts : Laurent AUCOUTURIER, Président
06 14 79 67 65

global.hapkido.magne@gmail.com

Jean-Marc SAGORY, Professeur

06 30 43 36 07

jmsagory@hotmail.fr

<https://www.ghmmafs.com>

Facebook : ghmmafs

Activité : Pratique du Hapkido, Full Contact, MMA pour adultes et adolescents à partir de 16 ans, et grappling, Luta Livre à partir de 8 ans.

Lieu et horaires :

Salle omnisports de Magné :

Mardi : 18h30 - 20h. Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.

Mercredi : 15h - 16h Grappling enfant.

Mercredi : 18h30 - 20h - Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.

Jeudi : 18h30 - 20h - Hapkido tous grades.

Samedi : 17h30 - 19h - Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.

Adhésion :

Hapkido MMA full 1 fois par semaine : 210 €

Hapkido MMA full 2 fois par semaine et plus : 330 €

Grappling enfant 1 fois par semaine : 140 €.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Contacts : Stéphanie LEBLANC, Présidente
06 13 12 13 24

staleb69@gmail.com

Nathalie MARTIN, Secrétaire.

Nathalie VIDAL, Trésorière.

Lieu et horaires :

Salle omnisports, mercredi : 20h - 21h

Adhésion : 95 €

**JUDO DAN 79**

Contact local : Christian GRELIER

05 49 77 05 09 - 06 88 98 94 19

dojosaggloduniortais79@gmail.com

<https://dan79.ffjudo.com>

Facebook : dojosaggloduniortais79

Instagram : dan79_judo

Activité : Le DAN 79 (Dojos Agglomération du Niortais) comprend 10 sites d'entraînement, 4 à Niort (salle omnisports rue Barra, Gymnase Sainte Pezenne, Gymnase de Souché et à l'Acclameur), et 6 en agglomération (Magné, Fors, Vouillé, Chauray, Villiers et Prahecq. La pratique et les valeurs du judo apprennent aux enfants pleins de vie à canaliser leur énergie et aux enfants timides à s'ouvrir aux autres. Le judo véhicule les valeurs et le respect du code est la base de sa pratique. Au Judo de Magné, les cours sont dispensés par Julien VINOLO. Depuis la rentrée, des cours de Taïso sont donnés pour les adultes. Les inscriptions sont possibles au cours de l'année.

Lieu et horaires : Salle omnisports

- lundi : 16h45 - 21h45

- vendredi : 17h45 - 19h30

Adhésion : 12 €

Licence : 41 € - Cours : 82 € / 117 € Sans limite / semaine

LA MARAÎCHINE DE PÉTANQUE

Contact : Olivier RENAULT, Président
06 59 29 53 95
osrenault@orange.fr

Lieu et horaires : Boulodrome - Espace du Bief - toute l'année. Concours les jeudis en juillet & août

Adhésion : enfants de 10 à 16 ans : 15 €
adultes à partir de 17 ans : 30 €

PADDLE CLUB MAGNÉ

Contacts : Thierry EVRARD, Président
Axel GOY, Secrétaire
07 80 34 29 75

reperedescopains@gmail.com

Activité : Rassembler les amateurs de stand-up paddle et organiser des randonnées dans le Marais poitevin et faire découvrir cette pratique au plus grand nombre.

LES RANDONNEURS DU MARAIS

Contact : Nelly GAILLARD, Présidente
06 84 18 35 13 - 06 88 56 67 65
nellygaillard79@gmail.com
www.randonneur-magne.fr

Lieu et horaires : Randonnée de 10 à 12 km un dimanche matin sur deux (départ à 9 h sur le lieu de RDV). Randonnée de 8 à 10 km un mardi après-midi sur deux (départ à 14 h sur le lieu de RDV).

Adhésion : 35 €

MAGNÉ SPORTS

Contacts : Alain SAUVIAC, Président
06 87 41 08 12
Alain MARSTEAU, Co-Président
secretariatmagnesports79@gmail.com
www.magnesports.fr

Facebook : @lacorridademagne

Activité : Corrida internationale : course pédestre populaire et festive de 10 km assortie d'une animation enfants (course de 2 km) : 28/12/2025.

TAEKWONDO DU MARAIS

Contacts : Patrice ALBERT, Président
06 66 80 98 33
tkddumarais@gmail.com
Jean-Marc SAGORY, Professeur
06 30 43 36 07

www.tkdhkddumarais.fr

Facebook : Taekwondo-Hapkido-du-Marais
Instagram : tkd_du_marais

Activité : Pratique du Taekwondo loisir et compétition pour les enfants à partir de 6 ans et adultes jusqu'à 99 ans, pratique des armes coréennes pour les adultes et adolescents.

Lieu et horaires : Salle omnisports de Magné.

Lundi : 14h30 adultes
Mardi : 17h30 - enfants - cours combat plastron - 20 h Adultes - Compétition combat
Mercredi : 16h - enfants
17h30 - cours armes - 20h - adultes
Jeudi : 19h30 - adultes
Vendredi : 10h30 - Adultes
Samedi : 14h30 - 15h15 - Baby TaeKwonDo
16h - enfants et adultes

Adhésion : Adulte / Enfant
Plein tarif : 330 € / 270 € - Cours arme : 140 €
Tarif réduit : 230 € / 200 € - Demi-tarif : 160 €
Licence FFTDA : 37 € - Passeport FFTDA : 22 €

**TENNIS CLUB DE LA VENISE VERTE**

Contacts : Christine ZERBIB, Présidente
06 32 37 24 45
Maryvonne OCTAVIEN, Secrétaire
06 78 04 28 14
tc.veniseverte@gmail.com

Lieu et horaires : Salle omnisports
Lundi : 18h - 20h30 / Mardi 18h - 21h
Jeudi 17h - 20h30
Samedi : 9h30 - 13h

Adhésion : Jeunes : 10 € / Adultes : 15 €
Mini-tennis (4-6 ans) : 116 €
Jeunes - 18 ans (1h cours) : 146 €
(1h30 cours) : 161 €
Adultes (cours collectif 1h30) : 161 €
Adultes loisirs : 91 €

TOUM PORTE OCÉANE TAI CHI CHUAN

Contact : Monique FICHET
06 71 26 29 34
monique.fichet2@free.fr
<https://toupporteocéane.fr>

Lieu et horaires : Salle omnisports
Mardi : 18h - 19h30

Adhésion :
Licence annuelle et adhésion association : 49 €
Cotisation annuelle : 210 € (170 € la 1re année)
Tarifs étudiant, demandeur d'emploi, retraité, sur demande...)

VOLLEY-BALL CLUB MAGNÉ

Contact : Jean-Paul LAMBERT, Président
06 49 58 00 80
jean-paul.lambert4@wanadoo.fr

Lieu et horaires :
Les mercredis et jeudis à partir de 20h30. Pas d'école pour les jeunes.
Adhésion : 25 €

LOISIRS**ABCOUTURE**

Contacts : Katia LEGERON, Présidente
06 79 86 58 31
legeron.katia@orange.fr
Françoise GUILBOT, Secrétaire-trésorière
06 11 36 25 79
fraura@orange.fr

Activité : Confection de vêtements (patronage, coupe, assemblage). Modification de vêtements
Loisirs créatifs (confection de sacs, cabas...)
Lieu et horaires :
Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons
mercredi : 18h30 - 22h
Adhésion annuelle : 20 €

**ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)**

Contact : Daniel LARIPPE, Président
06 43 75 36 68
daniel.larippe@orange.fr

CHORALE GRAIN DE PHONIE

Contact : Jean-Paul CHAUDRON, Président
06 21 30 94 44
graindephonie.magne@gmail.com
www.choraledelapierrelevee.jimdo.com

Activité : Auparavant « Chorale de la Pierre Levée », la chorale Grain de phonie compte une vingtaine de choristes qui se retrouvent pour des répétitions décontractées mais studieuses sous la direction de Charlène Bigot, cheffe de choeur.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons.

Le lundi soir de 20h30 à 22h (hors vacances scolaires).

Adhésion : 100 €

CLUB DES LOISIRS

Contact : Sylvie CHABOT, Présidente
06 87 30 17 59
clubloisirmagne@hotmail.com

Lieu et horaires :

Diverses activités de groupe encadrées et organisées par l'équipe afin de prévenir contre l'isolement, la solitude et les risques d'aggravation de la dépendance. L'adhésion au Club des Loisirs de Magné permet de rencontrer et de partager lors de moments de convivialité et ouvre droit aux activités suivantes :

- **Gymnastique :** le mardi à la salle omnisports de 9h30 à 10h30
- **Pétanque :** le mardi à partir de 13h30 l'hiver et 14h l'été sur le boulodrome Espace du Bief
- **Marche :** 2 groupes - petite et grande marche le mercredi à partir de 8h30 rassemblement place du 11e GRCA
- **Cartes :** le jeudi à la salle polyvalente de 14h à 18h. Concours de belote, repas champêtre, voyages

Adhésion annuelle : 18 €

Inscription à la gym : de 30 € à 55 € selon le nombre de participants.

CLUB DES TRAVAUX MANUELS & LOISIRS CRÉATIFS

Contact : Dominique FAIVRE, Présidente
06 08 33 34 30

faivre.1@hotmail.fr

Activité : Tricot, crochet, couture, broderie, patchwork.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau -
Salle des Tritons.

Le mardi : 13h30 - 17h.

Adhésion annuelle : 20 €

FESTI'MAGNÉ

Contact : François FAIDY, Président

06 08 53 44 76

festimagne@gmail.com

Activité : Festi'Magné est une association qui organise des festivités et des événements ponctuels dans l'espace public. L'association prend notamment en charge les animations autour de la fête nationale, l'organisation de la guinguette de Magné début août et un vide-grenier début septembre.

LES HEURES SOYEUSES

Contact : Micheline CHEVREAU, Présidente

05 49 35 73 97

damiq@orange.fr

Activité : Peinture sur soie sur divers supports.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - salle des Tritons

lundi : 14h - 18h.

Adhésion : 20 € (peinture incluse).

LES JARDINS EN PARTAGE

Contact : Roger BODET, Président

06 86 91 80 09

roger.bodet79@gmail.com



Activité : Pratique du jardinage sans pesticide, avec des méthodes saines, paillage, etc.

Lieu : Chemin du bateau à chaînes Adhésion et conditions tarifaires :

Location du terrain : 15 € / 50 m² et 20 € / 100 m².

MAGNÉ ANIMATION

Contacts : Gérard DORAY, Président

06 33 02 02 40

contact@festivalpeinturemagne.com

www.festivalpeinturemagne.com

Facebook : festivaldepeinture

Activité : Le festival international de peinture les 18, 19, 20 juillet 2025. Exposition des œuvres primées du festival : courant octobre à l'Espace culturel du Four Pontet.

MAGNÉ JOUE

Contact : Sébastien FERRON

07 82 29 77 78

magnejoue@gmail.com

Facebook : MagneJoue

<https://magnejoue.jimdosite.com/>

Activités : Soirées jeux de société, ouvert à tous - petits et grands.

Adhésion : 10 € individuel - 18 € pour une famille

MODÈLE CLUB MAGNÉSIE

Contacts : Jean-Claude BELOT, Président

06 52 22 41 50

jeanclb@live.fr

Philippe LAPIERRE, Vice-Président

06 84 65 94 75

lapierre_philippe@yahoo.fr

Activité : Construction - mise en mouvements de divers modèles réduits, démonstration et animations.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - salle des Loutres, mercredi et samedi de 14h à 17h.

Adhésion : 25 €

PATRIMOINE / CULTURE

ALUNISSONS

Contacts : Estelle BIAL, co-Présidente

06 52 28 32 33

Alice AIRAULT, co-présidente

06 74 03 14 23

alunissons79@gmail.com

Facebook : festivaldelacomete

Instagram : festivaldelacomete

Youtube : @festivaldelacomete8488

Activité : cette association a pour objet principal l'organisation événements, type festivals, à visée culturelle et artistique. Les représentations artistiques diverses, des expositions, des ateliers participatifs (privés ou publics) pouvant mener à la présentation de prestations possiblement rémunératrices.

Événement : Festival sur la Comète les 4, 5, 6 juillet 2025

LES AMIS DU FOUR À PAIN ET DE LA SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE

Contact : Roger BODET, Président

06 86 91 80 09

roger.bodet79@gmail.com

Adresse et activité : Rue du port Musqué Atelier du pain de juin à septembre et fête du pain mi-septembre.

Adhésion : 10 €

LES AMIS DU FOUR PONTET & DE LA CULTURE

Contact : Thierry LARRAT, Président

06 68 52 77 76

fourpontet@magneculture.fr

Facebook : Amisdufourpontet

Activité : Espace culturel d'expositions et de promotion artistiques - 5 quai de la Sèvre.

Ouverture : les après-midis de mars à octobre.

Adhésion : 10 €

LIRE & DÉLIRE

Contact : Martine BROUARD, Présidente

06 88 92 27 36

martineb1955@gmail.com

liredelire.magne@gmail.com

Facebook : liredelire.magne

www.lire-delire.jimdo.com

Activité : L'association propose tout au long de l'année des rendez-vous réguliers autour de la lecture (déstocages de livres, clubs de lecture, cafés philo, ateliers philo, spectacles / conférences avec l'animation Dimanche au marais, printemps des poètes).

Adhésion : 10 €



COMITÉ DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINTE MACRINE

Contact : Annie FAVREAU
05 49 09 00 70 - 06 98 75 20 24
afavreau.aimon@orange.fr

Activité :
- Activités liées à Ste Macrine, la patronne du Marais et à la chapelle qui lui est dédiée
- Pèlerinage le 2^e dimanche de Juillet
- « Portes ouvertes » pour le Festival de peinture et les Journées du Patrimoine
- Visites sur demande
Adhésion annuelle : 10 €



SANTÉ

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE MAGNÉ-COULON

Contact : Coralie LABORDERIE, Présidente
06 20 46 67 16
coramarchand@yahoo.fr
dondusang.magnecoulon79@gmail.com
<https://amicale-don-sang-magnecoulon79.jimdofree.com>

Collectes 2025 : 24 janvier - 14 mai - 6 août
Salle polyvalente entre 16h30 et 19h30.

SPORTS SANTÉ DEUX-SÈVRES

Contacts : Charlotte BALQUET
06 73 56 07 16
ecoledudos79460@gmail.com

Activité : Activité de sport-santé gymnique et tonique axée sur la prévention des troubles du rachis ; adaptée à tout public souhaitant entretenir la musculature profonde et périphérique de son dos ; progressive grâce à ses exercices sur ballons et aux sangles élastiformes ; la progression se fait au rythme de chaque participant, et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Lieu et horaires :
Salle omnisports : lundi : 12 h - 13 h - mercredi : 18 h
Adhésion annuelle : 10 €
Cotisation : 280 €

THÉÂTRE

GUILDE DE L'IMPROBABLE (GDI)

Contact :
Malo MECHINEAU, Président
07 87 19 29 28
Margot VERGÉ, co-présidente
06 48 69 32 94
lagdiniortaise@gmail.com

Facebook : La-Gilde-De-Ilmprobable
Activité : Troupe de jeunes (15-20 ans) amateurs en théâtre d'improvisation. Ateliers pendant l'année et spectacles pendant les vacances d'été.

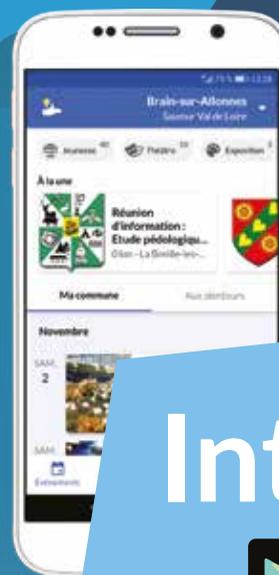
LE THÉÂTRE DU MARAIS PERDU

Contact : Marylène ESTARELLAS, Présidente
06 15 45 36 25
tmp.magne@gmail.com
www.leteatredumaraisperdu.com

Facebook : Le-Théâtre-du-Marais-Perdu
Activité : Compagnie de théâtre amateur. 6 représentations début Mars de chaque année
Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Libellules. Lundi et Jeudi : 20h30 - 23h
Adhésion : Gratuit moins 14 ans / Jeunes de 14 - 18 ans : 4 €/an / Adultes : 8 €/an.

Magné

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



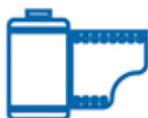
SUPER MAGNÉ



Du lundi au samedi
8h30 / 19h30

Dimanche
9h / 12h30

05 49 35 75 12



PHOTOMATON
DÉVELOPPEMENT
PHOTOS



GAZ



PHOTOCOPIEUR



CLEF
MINUTE



LAVÉRIE 24/24



STATION 24/24



LAVAGE



FACEBOOK



INSTAGRAM